

FICHE ACTION 2	
Intitulé de l'action	Fluidifier l'accès aux soins des personnes vulnérables
Axe stratégique	1 – Favoriser le recours aux services de soin
Objectif intermédiaire	1-2 - Agir sur les facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins
Porteur de l'Action	Centre Hospitalier de la Haute-Gironde (PASS)
Public cible	Public vulnérable, éloigné du soin Professionnels en contact avec ce public
Partenaires associés	Communauté de communes, CPTS Haute-Gironde, Assurance Maladie, Mission Locale, MSA, ARS, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), Département
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> • Faible offre de santé sur le territoire • Un travail engagé dans le cadre du premier Contrat Local de Santé Haute-Gironde qui a permis de mettre en place diverses actions qui demandent à être étoffée • De nombreux facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins pour les habitants du territoire (mobilité, coût des soins, délai d'ouverture des droits, ...) • Une population étrangère difficile à accompagner vers le soin (représentation, droits absents, ...) • Des discriminations de soins envers les plus précaires • Un taux élevé de personnes en renoncement aux soins pour des problèmes financiers ou de mobilité • Difficulté des médecins généralistes pour remplir les volets médicaux des demandes d'aide à la perte d'autonomie (personnes âgées, personnes handicapées) • Une méconnaissance des aides financières exceptionnelles pour soutenir l'accès aux soins 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
Faciliter l'accès aux droits santé des étrangers Soutenir l'accès aux soins des personnes en situation de vulnérabilité économique Sensibiliser les patients à la place du soin dans le parcours de vie	
Description de l'action	
Faciliter l'accès aux droits santé des étrangers - Accompagner les saisonniers viticoles dans la déclaration de leurs droits santé - Identifier des employeurs accueillant des personnes étrangères pour les sensibiliser aux droits santé - Développer la visibilité de la PASS Haute-Gironde - Créer un partenariat avec les Espaces France Services du territoire pour l'accompagnement aux démarches numériques	
Soutenir l'accès aux soins des personnes en situation de vulnérabilité économique - Faire connaître les dispositifs d'aides financières pour accéder aux soins - Orienter les personnes vulnérables dans le parcours de soin (différence secteur 1 et 2, tiers-payant, ...)	

- Faciliter et soutenir le remplissage des dossiers médicaux auprès des professionnels de santé pour les soins sans consentement, la grille AGGIR et le dossier MDPH (temps de sensibilisation, capsules vidéo, déjeuners pros de la CPTS Haute-Gironde, ...)

Sensibiliser les patients à la place du soin dans le parcours de vie

- Sensibiliser les jeunes et les travailleurs à la place du soin dans leur parcours (atelier collectif, permanences, médiateur de santé pair, ...)
- Travailler avec des communautés éloignées du soin : exemple les gens du voyage
- Faire connaître le centre d'examen de santé et les bilans prévention santé

Modalité de mise en œuvre

Fréquence, durée

Sensibiliser chaque année les employeurs du territoire

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels)

Partenariat avec l'Assurance Maladie et la MSA ainsi que les Espaces France Services

Financement possible d'outils de communication

Périmètre d'action

Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
<p>Sensibilisation des médecins est compliquée car il est difficile de les mobiliser</p> <p>Peu de contact avec les populations comme les gens du voyage</p> <p>Difficulté d'entrer en contact avec les employeurs du territoire</p>	Le seul coût envisagé concerne un éventuel financement autour d'outils de communication
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
<p>Sensibilisation des employeurs : tous les ans en période de recrutement</p> <p>Visibilité de la PASS : fin 2025</p> <p>Partenariat Assurance Maladie, MSA et Espaces France Services : à créer dès 2025</p> <p>Sensibilisation sur les dossiers médicaux : 2026/2027</p>	<p>Nombre d'employeurs sensibilisés</p> <p>Nombre de nouveaux suivis par la PASS sur les 5 années du CLS</p> <p>Nombre de sensibilisations réalisées par la CPAM et MSA</p> <p>Outil de sensibilisation pour les professionnels de santé sur le remplissage du dossier</p> <p>Nombre de bilans prévention santé réalisés en Haute-Gironde</p> <p>Intervention de la PASS au sein des communautés éloignées du soin</p>